

Les codifications, vieilles de plus de quatre mille ans, connaissent pourtant une éternelle verdure qui se manifeste aujourd'hui à travers le monde sous des formes variées : codifications françaises ou anglo-saxonnes à droit constant, recodifications ponctuelles de codes vieillissants intervenues en Europe, en Amérique latine ou en Asie, recodifications d'ensemble récemment menées aux Pays-Bas ou au Québec par exemple, projets de codification au sein d'une entité nouvelle telle l'Union européenne...

Au-delà de leur diversité, toutes ces codifications correspondent, peu ou prou, à un ensemble de règles juridiques mises en forme.

Ce dénominateur commun permet de mettre en lumière l'originalité du phénomène de codification à travers les cycles qu'il suit, de l'élaboration du code à sa glose, son vieillissement puis ses modifications, comme à travers les finalités techniques, sociales ou politiques qui l'habitent.

Les différentes codifications conduisent également à des choix techniques similaires, qu'il s'agisse du choix d'une méthode, de celui des hommes, les codificateurs ou les destinataires du code, du choix enfin d'une structure ou d'un contenu.

---

*Rémy Cabrillac est professeur à la Faculté de droit de Montpellier où il enseigne le droit civil et le droit comparé. Il a notamment publié plusieurs articles consacrés aux codes, en particulier au Code civil français, et à la codification.*



9 782130 506485

www.puf.com

22416140 / 11 / 02

31 € TTC France